

## **Jean-Gabriel Gallot (1744-1794), un médecin de province au service des Lumières et des réformes médicales**

*Jean-Gabriel Gallot (1744-1794), a provincial doctor  
in the service of the Enlightenment and medical reform*

par Philippe BOURDIN\*

Jean-Gabriel Gallot naît le 3 septembre 1744 à Saint-Maurice-le-Girard, en Vendée, dans une famille d'origine protestante qui a partie liée avec le grand négoce rochelais (la famille Fleuriau) et plusieurs pasteurs d'importance (dont son sévère cousin rochelais Dangirard). Il apprend très jeune, sous l'influence de son père, Noé Mathurin, entrepreneur et propriétaire, la convivialité et la charité villageoise. Il s'initie à la piété tempérée qu'offre à la famille un culte clandestin ou domestique, moins porté à la théologie qu'à la lecture des philosophes. Jean Gabriel a 14 ans, est orphelin de mère, quand Louis XV, par lettre du 2 août 1758, accepte la requête d'émancipation sollicitée par Noé Mathurin pour ses deux fils. Mais son éloignement du foyer familial est depuis longtemps effective ; il y revient à plusieurs reprises dans sa correspondance : « Sorti de mes pénates avant 7 ans, et n'y ayant rentré qu'à 23 ans, et depuis ce tems ayant revû la

---

Séance du 21 avril 2023

\* Philippe.Bourdin@uca.fr

capitale et d'autres villes, ayant existé plutôt dans les cités que dans les champs, croies-vous que je puisse être l'homme de la nature ? »<sup>1</sup>. D'abord en pension chez un précepteur nantais<sup>2</sup>, Jean Gabriel fréquente jusqu'en 1762 le collège de Caen, qui accueille les jeunes calvinistes, puis, après deux ans de réflexion entre 18 et 20 ans, part faire des études de médecine. Ce sont cette formation, puis la pratique de l'art que nous souhaitons développer ici<sup>3</sup>.

### Un étudiant entre Paris et Montpellier

En 1764, Jean-Gabriel Gallot se rend à Paris. Il y suit les cours désuets de la Faculté de la rue de la Bûcherie, où le coût des études et des grades est pour beaucoup prohibitif. Mais il est aussi attentif aux leçons d'anatomie d'Antoine Petit, de 1764 à 1766 – il le retrouvera en 1789 quand il sera député. Au Jardin du Roi, ce chirurgien propose une école nouvelle, loin de la scolastique de la Faculté de Médecine, cependant encore largement reconnue pour former les médecins des rois de France. Gallot s'y lie d'amitié avec Félix Vicq d'Azyr (1748-1794), médecin et naturaliste, fondateur de l'anatomie comparée et brillant neuroanatomiste, spécialiste des épidémies et des épizooties. Il est aussi l'un des fondateurs et le secrétaire perpétuel de la Société royale de Médecine (1778) et, à partir de 1789, le premier médecin de la reine Marie-Antoinette.

On peut imaginer ce que Gallot a aimé découvrir au Jardin du Roi dans les recommandations qu'il donne à Dangirard fils, pour lequel il écrit des lettres d'introduction. Elles sont adressées à Louis Daubenton (1716-1799), protégé de Buffon et défenseur de l'anatomie comparée, au naturaliste Charles Georges Le Roy (1723-1789), ami de Diderot et d'Alembert, et au botaniste et agronome André Thouin (1747-1824). Là sont les preuves des relations que ses propres curiosités lui ont permis de nouer.

« Les cours prennent beaucoup de tems, et surtout quand pour en profiter on écrit à chaque leçon, et le soir chez soi on rédige

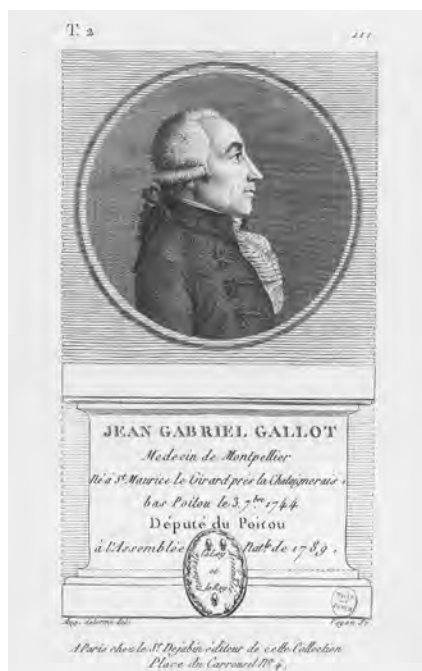


Fig. 1 - Portrait de Jean-Gabriel Gallot, 1789

ou consulte les livres. De plus, il y a mille cabinets à visiter, des expériences à suivre, des cours publics qu'il est bon de connaître. Car pour s'instruire, il en faut de particuliers. L'hiver se consacre principalement à la chimie et à l'anatomie, le printemps à la physique et toute la belle saison à la minéralogie et à la botanique. Cette dernière science seule occupe en entier pendant les mois de juin, juillet et août soit au jardin du Roi, soit à la campagne, et cette étude n'est pas la moins satisfaisante<sup>4</sup>. »

« Ce qui me ferait préférer les cours particuliers de chimie (comme de toute autre science) aux publics, soit du Jardin du Roi, du Collège royal, du Collège de Pharmacie, et des écoles de Médecine, c'est que dans ces derniers on ne voit point opérer sous ses yeux, c'est qu'on ne peut pas toujours voir à son aise, toucher, déguster, etc., enfin c'est que les cours publics contiennent à peine le quart ou le tiers d'opérations que les particuliers où l'on est à son aise, où l'on est comme chez soi puisque l'on paie. Ce n'est pas que je voulusse négliger les cours publics, ils sont intéressants et servent en quelque sorte de table d'analyse pour les particuliers, et je conseillerais toujours de les suivre autant que cela serait possible. Ce que je dis de la chimie doit s'appliquer à la physique, à l'histoire naturelle, etc. La botanique est la seule partie dont il n'y ait pas de cours particuliers. Il faut suivre nécessairement celui du Jardin royal, et ensuite étudier soi-même le livre et les plantes à la main. Cette étude n'est pas la moins agréable et sert de délassement. On suit les leçons le matin (il faut être debout à 5 heures), et le soir on retourne faire sa promenade au jardin. On étudie, on se familiarise avec les plantes, on converse avec des gens instruits qui se trouvent là, et on regagne en causant le tumulte de la ville, en se proposant de faire la même chose le lendemain. Le milieu du jour s'emploie à la physique, la chimie, les bibliothèques, et en menant cette vie, je vous jure, Monsieur, que l'ennui n'a pas le tems de vous joindre. La lassitude se met plutôt de la partie, surtout lorsque, comme moi, on s'en tient à ses jambes. Ce qui épargnerait bien des courses serait de se loger dans le quartier du Jardin du Roi. Alors on s'exile du Palais-Royal, des Thuilleries... Il n'est guère possible de servir à deux maîtres<sup>5</sup>. »

Gallot défend la formation continue. Il retourne deux fois dans la capitale dans les années 1770, ébloui par les cours distribués au Collège de France par Daubenton et le médecin et chimiste Jean d'Arcet (1724-1801), ailleurs

par ceux du zoologiste et physicien Mathurin Brisson (1723-1806) et de l'anatomiste Jacques Valmont de Bomare (1731-1807). Happé ensuite par sa vie de famille et les exigences de son métier, il ne renouvellera pas ces escapades formatrices au contact direct des maîtres, mais les souvenirs parisiens sont fixés pour toujours : Jean Gabriel raconte encore à l'automne 1781 le bonheur d'écouter le chimiste Guillaume François Rouelle (1703-1770), la supériorité et le génie d'Antoine Petit – « si peu jaloux de sa gloire », si libre vis-à-vis de toutes les institutions ... ou des horaires de ses cours dont l'intérêt effaçait brutalement le mécontentement des auditeurs qui avaient fait le pied de grue<sup>6</sup>.

Pourtant, Gallot quitte la capitale en 1766 pour l'ancienne et fort réputée Faculté de Médecine de Montpellier, dans un Languedoc ouvert aux réformés. Là, il obtient son baccalauréat le 18 février 1767, sa licence le 20 juin 1767, son doctorat de médecine en août de la même année (sa thèse est soutenue le 13). Il n'omettra pas dans l'avenir de faire suivre sa signature des deux lettres « D.M. », rappel de son titre de « docteur de Montpellier ». Le contenu des cours dispensés, les intérêts des milieux savants montpellierains, et notamment de la Société royale des Sciences locale, fondée en 1706, et du Jardin des Plantes prédisposent en tout cas Jean Gabriel aux curiosités de sa vie entière : anatomie et dissection, botanique linnéenne puis classification de Jussieu, chimie et thermalisme, géologie et minéralogie, météorologie, entre autres<sup>7</sup>. Là encore se forge le souvenir de maîtres vénérés. Gallot reste longtemps en relation avec Antoine Gouan (1733-1821), docteur en médecine, spécialiste d'entomologie, d'ichtyologie et de botanique, l'un des correspondants favoris de Linné dont il défend l'œuvre et les classifications – il est, à ce titre, attaqué par Jussieu.

### **La médecine au quotidien**

Diplômes en poche, le jeune homme se fixe auprès de son père, à Saint-Maurice-le-Girard. Pour sa clientèle, il peut compter sur une oligarchie locale faite de petits nobles, de fermiers régissant les domaines en l'absence de leurs propriétaires, de gros métayers, de bordiers, de meuniers, de commerçants, d'hommes de loi. Jean Gabriel va surtout accueillir pendant vingt-deux ans une clientèle de laboureurs, de vigneron, de brassiers, de petits artisans et de tisserands, de défavorisés auprès desquels il s'adonne à ce qu'il appelle « la médecine populaire »<sup>8</sup>. Dans les campagnes des environs de Saint-Maurice-le-Girard, Gallot, de fait, ne ménage pas ses efforts auprès des miséreux, parcourant quelquefois plus de dix lieues dans la journée (environ 50 km), passant plus de dix heures de rang à cheval, quand il ne marche pas cinq heures

d'affilée. Il le fait à l'égal de son ami, le chirurgien Violeau, une amitié qui scelle la réconciliation entre deux professions longtemps en querelle de légitimité, et ce par tous les temps. Les solliciteurs affluent aussi à son domicile. « Il n'est pas possible qu'il y résiste. [...] Quelque porté qu'il soit à soulager l'indigence accablée de maladies, il sera forcé de changer son train de vie s'il veut se conserver pour les siens. C'est que son père, sa femme, tous ses amis lui conseillent. Mais la compassion l'emporte sur toutes ces sollicitations, et je ne saurais le blâmer », témoigne Pierre Dangirard<sup>9</sup>. Le docteur évoque ainsi son quotidien en 1781 : « J'ai quitté ce matin un père de sept pauvres petits enfans, et il me faut aller lui donner mes soins et soutenir le spectacle déchirant d'une famille désolée, spectacle peu fait pour mon cœur, et dont je suis trop souvent témoin »<sup>10</sup>. Son métier est une mission, un sacerdoce, et correspond sans doute à son tempérament : « Il est aisé de s'apercevoir qu'il lui faut nécessairement de l'exercice, qu'il faut qu'il s'éloigne de sa maison plusieurs fois dans la semaine. Ce serait avec peine qu'il supporterait la contrainte de travailler huit jours de suite dans son cabinet »<sup>11</sup>. En 1779, 650 personnes ont bénéficié en tout cas de consultations gratuites ; il faut dire que les journaliers poitevins, selon ce qu'en rapporte Arthur Young, gagnent en moyenne 12 sous à la journée, contre 19 dans l'ensemble du royaume, ce qui les rend bien incapables de s'offrir des soins<sup>12</sup>.

L'Ouest français, de la Bretagne à la Normandie, de l'Anjou à la Saintonge, demeure au XVIII<sup>e</sup> siècle un espace parcouru par de grandes poussées de mortalité qui s'estompent partout ailleurs dans le pays. Mais l'on n'y compte qu'un médecin et dix chirurgiens pour 10 000 habitants, et ces métiers sont d'abord urbains, laissant ailleurs une place prépondérante aux guérisseurs ambulants, aux empiriques de village, aux rebouteux, voire au sorcier, dont le langage apparaît parfois plus compréhensible en des lieux où les idiomes dominent. Dans l'élection de Poitiers, on ne compte en 1777 que 13 médecins, dont seulement 3 exercent à la campagne, et 92 chirurgiens, dont 58 en milieu rural. Sous l'influence du Service des épidémies et de l'hygiène que Gallot coordonne, le nombre de praticiens campagnards augmente cependant dans les années 1780<sup>13</sup>.

De son expérience de thérapeute, il tire de nombreuses notes sur les cancers, la variole et son inoculation, la dysenterie – celle-ci, plus forte que jamais au temps des vendanges, enlève un cinquième à un quart des habitants de certaines paroisses dans l'hiver 1775-1776 –, les angines, la coqueluche, la typhoïde, les rougeoles, la fièvre catarrhale, les hydropisies, la grippe, les éruptions cutanées, les calculs rénaux, les empoisonnements (aux jeunes pousses des arbres, aux champignons), les états d'hébétude

ou d'hystérie, les accouchements, les autopsies, les épizooties, les eaux minérales. Gallot préfère les observations aux théories, « douteuses pour la plupart, si elles ne sont pas souvent fausses »<sup>14</sup>. Il est hostile à l'acharnement thérapeutique : « Notre art ne peut qu'aider la nature, et quand elle n'a plus de ressources, rarement l'art peut-il lui en fournir »<sup>15</sup>.

Les héritiers de Gratien et d'Hippocrate dissertent toujours sur les humeurs, sur une médecine « agissante », supprimant engorgements et obstructions, ou « expectante », qui encourage la nature<sup>16</sup>. De manière générale, Gallot cherche les remèdes au plus près de la nature. Rejetant les abus de la saignée, il se reconnaît dans le principe d'Hippocrate : *Medicina pauca, medicina bona*<sup>17</sup>. Il conseille volontiers des cures aux eaux réputées de Barèges, ou à d'autres qu'il a analysées, car il est promu intendant des eaux minérales de Réaumur en 1781, de celles de Saint-Laurent en 1784. Il rajoute : « L'usage du suc de limon, le Pareira brava, le bois nephretique sont d'excellens secours dans les embarras des reins où de la vessie »<sup>18</sup>. Il lutte contre les dysenteries poitevines récurrentes en utilisant l'amidon tiré de la pomme-de-terre, prescrit sous forme de gelée, et le riz qu'il demande au gouvernement d'importer. Devant la « fureur désolante » et les ravages d'une « fièvre catarrhale épidémique » en 1785, il provoque des suées bienfaisantes en usant notamment du sel sédatif de Hombert, de vésicatoires, d'anthelminthiques, de camphre, d'eau de chicorée, d'infusions amères de camomille et de centaurée, ces « amers indigènes », etc. Il prétend avoir guéri 250 personnes<sup>19</sup>. Souvent, il n'a à opposer aux maux qu'il soigne que le quinquina aux effets limités, les tisanes, mêlés à la crème de tartre, à la terre foliée<sup>20</sup>. Gallot connaît les difficultés à convaincre ses malades d'un diagnostic, autrement dit à les amener à la raison : « Ce n'est pas une petite besogne de persuader les gens. C'est un don nécessaire aux médecins, mais ils ne le possèdent pas plus que les autres »<sup>21</sup>.

### **L'observation au service de la recherche**

La fondation de la Société royale de Médecine représente un véritable bond qualitatif, par les enquêtes et expériences cliniques qu'elle met en commun, le rôle civique et utilitaire de la médecine qu'elle promeut, l'hygiénisme et l'aérisme qu'elle encourage, le fatalisme contre lequel elle lutte avec les moyens de la science. Gallot participe pleinement de cette philosophie, de ce temps de la santé publique inauguré par nombre d'intendants depuis Colbert. Il offre une espérance laïcisée des soins.

L'exceptionnel l'intéresse, comme si l'on pouvait comprendre l'humanité dans ses malfaçons – elles font alors parfois le bonheur des spectacles de



Fig. 2 - Affiches du Poitou, 16 mai 1776.

curiosités – : ainsi d'un enfant hydrocéphale promis à la mort qu'il dessine avant d'espérer en faire l'autopsie<sup>22</sup>. Il est membre associé de la Commission de médecine de Paris dès juillet 1776, avant qu'elle ne se réunisse en 1778 à la Commission pour l'examen des remèdes secrets et des eaux minérales et devienne la Société royale de Médecine. Il n'hésite pas à l'interroger sur l'usage de remèdes nouveaux. Il nourrit de ses observations quotidiennes les enquêtes diligentées par Vic d'Azyr, notamment la vaste entreprise croisant météorologie et risques épidémiques entre 1776 et 1792. Achetant force instruments (baromètre au mercure, thermomètres, pluviomètre, évaporatoire), Gallot se livre avec régularité, sinon avec précision, aux relevés demandés ; plus exact quand l'hiver l'empêche de se déplacer, il

est l'auteur d'environ 120 synthèses sur les températures, les pressions, les pluies, les vents, leurs conséquences sur l'agriculture, les récoltes, et de-là sur une société fragile vivant dans la crainte des accidents climatiques et de leurs conséquences alimentaires et sanitaires. Il fournit ses observations météorologiques aux *Affiches du Poitou* et entretient une correspondance très active avec le Père Louis Cotte (1740-1815), auteur d'un célèbre *Traité de météorologie*, édité par l'Imprimerie royale en 1774.

Agronome, associé à la Société d'Agriculture de Paris, à la Société royale d'Angleterre, aux académies de La Rochelle, Nancy, Arras, Bordeaux, Dijon, Laon, Rouen, Orléans, Mayence, entre autres, Gallot propose des améliorations en matière d'élevage. Minéralogiste et botaniste, il entretient son propre cabinet de curiosités et de physique, fait des expériences sur les gaz inflammables des marais. Il multiplie aussi les relevés médicaux sur le terrain, et à son propre domicile sur ses parents, sa descendance et sur lui-même (handicapé par un panaris en septembre 1780, une angine en juin 1781, des fièvres en novembre 1787 et 1788, etc.). Avec ses autopsies, ses médications, ces notes nourrissent sa correspondance savante et ses contributions jusqu'en 1776 à la *Gazette de la santé* ou au *Journal de médecine*. Il a gagné une solide réputation dans sa lutte contre la dysenterie qui a ravagé le Poitou en 1778-1779. Elle fait 175 000 morts environ dans tout le royaume, qui compte alors 27 millions d'habitants, dont 90 000 dans les quatre intendances de La Rochelle, Poitiers, Rennes et Tours, les jeunes ruraux de 5 à 20 ans payant le plus lourd tribut<sup>23</sup>. En charge du Service des épidémies et de l'hygiène du Poitou, Gallot recueille les observations cliniques d'une trentaine de ses collègues<sup>24</sup>. De nombreux ouvrages marquent son activité, dont plusieurs lui valent des récompenses de la Société royale de Médecine. La plus haute est la médaille d'or et les 200 livres de récompense accordées le 29 août 1786 à son *Recueil d'observations ou mémoire sur l'épidémie qui a régné en 1784 et 1785 dans la subdélégation de La Châtaigneraye, en Bas Poitou*.

### **Un réformateur du système de santé**

Partisan d'un service national de santé, Gallot ne cesse de solliciter confrères et intendants sur les moyens prophylactiques utilisés dans leurs provinces, du Soissonnais au Bourbonnais, de la Bretagne à Arras. Dans ses *Réflexions sur les causes principales des maladies populaires ou épidémiques dans le canton de la Châtaigneraie, avec des vues de soulagement public pour les pauvres de la campagne en général*, il s'offusque de la mauvaise alimentation, du manque d'hygiène et de confort dans les chaumières des plus démunis : « il faudrait avant tout les faire vivre, les préserver contre les injures de



l'air, contre le froid, leur donner des lits ; enfin leur fournir non seulement dans les épidémies, mais encore dans leurs maladies ordinaires, tous les secours inspirés par la bienfaisance et par l'humanité ; on leur offrirait par-là les moyens de connaître les avantages de l'existence ». Celle-ci ne vaut cependant sans le travail, qui nécessiterait des ateliers de charité et des dépôts de mendicité ruraux – les seconds accueillant les infirmes, les « insensés » –, voire des manufactures qui pallieraient l'inactivité de la mort-saison pour les hommes, les femmes, et même les enfants, et repousseraient « la crapule et l'oisiveté ». Gallot plaide pour une action résolue, gratuite, et centralisée à l'échelle du royaume, notamment pour traiter les épidémies et les maux des femmes en couches ou des jeunes enfants. Il faut établir des hospices de charité dans les campagnes (de huit à vingt lits, moitié pour chaque sexe), en assurer la pharmacopée et le ravitaillement, y rattacher un médecin-chirurgien, éduquer les sages-femmes, distribuer des boîtes à remèdes. Il faut réviser les méthodes agricoles : assécher les marais, assainir les eaux, développer la pomme de terre et apprendre à en tirer la meilleure fécule, l'amidon et les bouillies salvateurs<sup>25</sup>. Des bureaux de charité dans chaque district, des souscripteurs, le superflu des fabriques, les aumônes quotidiennes, des aides gouvernementales (surtout dans les moments de crise sanitaire) assureraient le financement de ces structures, travaux et aides. Mais comment garder le peuple de se nuire à lui-même ? Il faudrait empêcher l'usage inconsidéré des champignons, et « la distribution des drogues par tous les petits marchands de village, supprimer radicalement l'empirisme, le charlatanisme qui infecte dans ce moment toutes nos campagnes ; il faudrait enfin remédier à l'anarchie médicale, aussi honteuse pour l'art, que nuisible à la santé et à la conservation des hommes ». Les résultats de toutes ces actions se mesureraient annuellement dans les taux de mortalité<sup>26</sup>... Jean Gabriel a cependant fait l'expérience de la difficile éradication des guérisseurs et de leurs subterfuges, sur lesquels il a envoyé un mémoire à la Société royale de médecine le 30 août 1787<sup>27</sup> ; il se renseigne et lit beaucoup sur les modes qui agitent Paris, tant autour de l'aventurier Cagliostro que du magnétiseur Mesmer, dont la raison le pousse à se méfier. « Je sais bien que le doute est fatigant, mais il est de la sagesse de s'y tenir plutôt qu'à une erreur démontrée »<sup>28</sup>.

Dans les années 1780, alors que la philanthropie est une idée neuve répandue par des journaux (*Journal de l'agriculture, Éphémérides du citoyen, Journal de Paris*), par des sociétés (dont la Société Philanthropique et ses succursales provinciales)<sup>29</sup>, par la franc-maçonnerie à laquelle il appartient, Gallot rêve d'établir un hospice à Saint-Maurice-le-Girard. Or il n'a pas

de solution pour financer l'établissement, les lits, le linge, son matériel et son personnel, qu'il estime à un chirurgien et à trois sœurs. Il imagine le tout comme « un foyer de charité » et « un magasin de remèdes » d'où partiraient les secours pour les paroisses voisines, et des visites aux malades que le chirurgien et lui-même se partageraient gratuitement. Ce projet justifie en conséquence, réseaux protestants en appui, une correspondance avec M<sup>me</sup> Necker (1737-1794) puisque le modèle en serait l'hospice parisien qu'elle a fondé avec son époux. L'échange s'avère vite décevant, les encouragements envoyés par la salonnière ne débouchant sur aucune des aides matérielles sollicitées. Gallot ne cache pas son amertume : « Si par hasard quelques grands, quelques riches font de belles actions, forment des établissemens utiles, brillans, c'est toujours sur un grand théâtre pour s'attirer des éloges, pour augmenter leur crédit, leur fortune. Mais qui voudra concourir à soulager des hommes dans un village, au fond d'une province à 100 lieues de la capitale »<sup>30</sup>.

Il va remiser ses idées de réforme jusqu'à la Révolution française. Élu député du tiers-état du Poitou, empreint des idées du « parti patriote », membre des Jacobins de Paris, il est absent de la tribune de l'Assemblée nationale. Il entretient des liens de convivialité avec une petite dizaine de médecins provinciaux élus comme lui, et d'amitié avec ses correspondants de la Société royale de Médecine et de la Société d'agriculture de Paris (Vic d'Azyr, le médecin Charles Coquereau (1744-1796), les Jussieu, la famille Thouin, Fourcroy, Le Roy, l'abbé Teissier (1741-1837), médecin spécialiste des épidémies, etc.), ou avec son premier logeur parisien, Jean-Louis Fargeon (1748-1806), maître-apothicaire formé à Montpellier et parfumeur de la reine Marie-Antoinette. Il réfléchit aux fondements de la future constitution du royaume et défend une réforme des études de médecine dans son *Projet de réforme sur l'exercice de la médecine en France* (1791). Il pense qu'elles devraient commencer dès le collège. Il faudrait que les universités de Paris et Montpellier, et dans l'avenir celles qu'il veut installer à Nancy, Bourges, Nantes et La Rochelle, jouent un rôle pionnier, offrant une formation en sept années à de jeunes apprentis de 18 à 25 ans. Leurs sept professeurs seraient choisis par concours pour distribuer successivement leurs connaissances en anatomie et physiologie, puis en thérapeutique et pathologie, en chimie et en pharmacie, enfin en chirurgie, en soins cliniques, en art des accouchements. Chaque étape du cursus serait validée par des examens. Pauvres et riches auraient le même accès à la formation, grâce à des bourses pour les premiers. Ces recrues, en capacité à terme d'exercer leur art sur tout le territoire, porteraient le titre de médecin ou de chirurgien. Elles

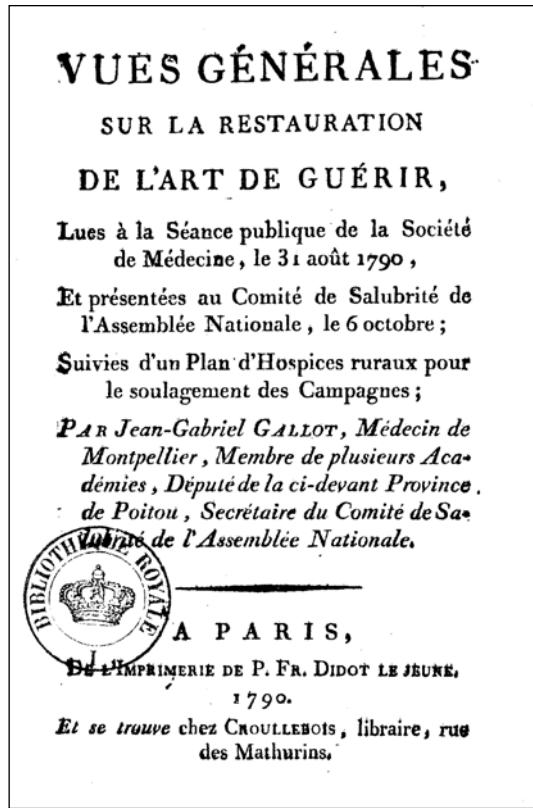


Fig. 3 - Gallot, *Vues générales  
sur l'art de guérir*, 1790.

devraient pour s'installer être adouées par les autorités départementales. Pour encadrer ces professions, aider à la diffusion des connaissances, à la lutte contre les épidémies et les épizooties, à l'éradication légale des charlatans – c'est-à-dire aussi à la reconnaissance d'une déontologie –, Gallot plaide pour le maintien de la Société de Médecine. Quant à la rémunération des professions de santé, qu'elles soient salariées par les autorités constituées lui semble le nerf d'un solide « service public ». « Car il faut que les actes probatoires des talents soient sanctionnés par les suffrages et l'estime de ceux auxquels on les consacre », au même rang que les prêtres ou les juges. Des récompenses devront être imaginées pour les plus talentueux, ceux qui réunissent civisme, bienfaisance, humanité, courage et grandeur d'âme.

Accaparée par ses autres travaux, l'Assemblée nationale constituante ne statue pas sur les différents plans d'éducation qui lui sont proposés. Là est un immense regret pour Gallot. D'autres adviennent, qui auraient refroidi

de moins républicains, et qui s'ajoutent aux deuils familiaux (en trois ans meurent son père, son fils aîné, sa belle-sœur). La guerre de Vendée déchire les sociabilités rurales que sa famille avait construites, amène des morts et des destructions contre lesquels il plaide en vain. Devenu suspect, il est relevé de ses responsabilités politiques départementales, et nommé à l'hôpital militaire de La Rochelle, où il va contracter l'une des épidémies contre lesquelles il avait jusqu'alors mené sans faillir ses combats de praticien. La typhoïde l'emporte le 16 prairial an II (4 juin 1794).

### RÉSUMÉ

Jean-Gabriel Gallot (1744-1794), élève des facultés de médecine de Paris et de Montpellier, auditeur studieux des leçons du Jardin du Roi, a su se mettre dans sa Vendée natale son art au service des plus démunis, frappés par des épidémies chroniques, en particulier de dysenterie et de typhoïde. Curieux d'en connaître les causes, il a participé à de nombreuses sociétés savantes, a correspondu assidument avec la Société royale de Médecine à laquelle il était associé, et s'est intéressé aux travaux pionniers développés en son temps dans le domaine de la météorologie. Hostile à l'acharnement thérapeutique, aux abus de la saignée, il a cherché les remèdes au plus près de la nature, a travaillé sur la qualité des eaux, lui qui a été promu intendant des eaux minérales de Réaumur en 1781, de celles de Saint-Laurent en 1784. Ses autopsies, ses médications ont nourri sa correspondance savante et ses contributions à la Gazette de la santé ou au Journal de médecine. Il aurait souhaité que le modèle de l'hospice Necker soit reproduit dans les campagnes, mais, usant des réseaux protestants, a correspondu en vain avec l'épouse du ministre. Il a compté sur la Révolution française pour servir de levier aux réformes qu'il a envisagées, y compris dans les études de médecine ; député à l'Assemblée nationale constituante, il n'a pu que mesurer son échec tandis que sa présence à Paris lui a cependant permis de rencontrer le monde savant avec lequel il correspondait.

### SUMMARY

*Jean-Gabriel Gallot (1744-1794), a student at the medical faculties of Paris and Montpellier and a studious listener to the lessons of the King's Garden, was able to put his art to use in his native Vendée for the benefit of the most destitute, hit by chronic epidemics, in particular dysentery and typhoid. Curious about the causes of these epidemics, he took part in numerous learned societies, corresponded assiduously with the Royal Society of Medicine, with which he was*

*associated, and took an interest in the pioneering work developed in his time in the field of meteorology. Hostile to over-treatment and the abuse of bloodletting, he sought remedies as close to nature as possible, and worked on the quality of water. He was promoted to the position of Intendant of the mineral waters of Réaumur in 1781, and those of Saint-Laurent in 1784. His autopsies and medications were the source of his scholarly correspondence and his contributions to the Gazette de la santé and the Journal de médecine. He would have liked the Necker hospice model to be reproduced in the countryside, but, using Protestant networks, corresponded in vain with the minister's wife. He counted on the French Revolution to serve as a lever for the reforms he envisaged, including in medical studies; as a deputy in the National Constituent Assembly, he could only measure its failure, while his presence in Paris nevertheless enabled him to meet the learned world with which he corresponded.*

## NOTES

- 1) Archives départementales de Vendée, 1 Num/78. Lettre de Gallot à Fleuriau fils aîné, 31 octobre 1780.
- 2) *Idem.* Lettre des 13 et 14 décembre 1780.
- 3) Pour une biographie intellectuelle et politique plus complète, cf. BOURDIN Philippe, *Jean Gabriel Gallot, un médecin des Lumières au chevet de la Révolution*, Paris, Éditions du CTHS, 2022, 447 p. Prix « Histoire de la médecine » de l'Académie nationale de médecine 2022.
- 4) Archives départementales de Vendée, 1 Num/78. Lettre de Gallot à Fleuriau fils aîné, lettre du 20 mai 1782.
- 5) *Idem.* Lettre du 28 mai 1782.
- 6) DANGIRARD Pierre, *Journal inédit de Dangirard, le « pape » des protestants de La Rochelle, 1781*, édité par Alain GÉRARD, La Roche-sur-Yon, Éditions du Centre vendéen de recherches historiques, 2015, p. 53.
- 7) DULIEU Louis, « Le mouvement scientifique montpellierain au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, tome 11, n° 3, 1958, p. 227-249.
- 8) Lettre de Gallot à Dubois de Fosseux, 13 novembre 1789 – reproduite par MERLE Louis, *La vie et les œuvres du docteur Jean-Gabriel Gallot (1774-1794) médecin des épidémies, membre associé de la Société royale de médecine, député du Poitou aux États généraux de 1789*, *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> série, t. V, Poitiers, 1961, p. 218.
- 9) *Journal inédit de Dangirard ...*, *op. cit.*, p. 63 et 84.
- 10) AD Vendée, 1 Num/78. Lettre de Gallot à Fleuriau fils aîné, 29 mars 1781.
- 11) *Journal inédit de Dangirard ...*, *op. cit.*, p. 175.
- 12) GÉRARD Alain, « Gallot, un homme des Lumières victime des Terroristes », *Recherches vendéennes*, n° 17, 2010, p. 19-51 ; ARIÈS Jacques, « Jean Gabriel Gallot, de la médecine à la politique », in DHOMBRES Jean (dir.), *Aventures scientifiques : savants en Poitou-Charentes du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Poitiers, Les Éditions de l'actualité, 1995, p. 86-96.

- 13) HÉRAULT Pierre, *Le Personnel médical de l'élection de Poitiers à la fin de l'Ancien Régime (1765-1790)*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Poitiers, 1985.
- 14) *Observations sur les maladies régnantes et sur la température de l'air depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1775 jusques au 1<sup>er</sup> janvier 1776* – reproduites par MERLE, *La vie et les œuvres du docteur Jean-Gabriel Gallot, op. cit.*, p. 194-196.  
Archives départementales de Vendée, 1 Num/78. Lettre de Gallot à Fleuriau fils aîné, 10 avril 1780.
- 15) Idem.
- 16) GOUBERT Pierre, ROCHE Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime*, tome 2 : « Culture et société », Paris, Armand Colin, 1984, p. 171-177.
- 17) *Observations nosologiques*, 4 avril 1784 - reproduites par MERLE, *La vie et les œuvres du docteur Jean-Gabriel Gallot, op. cit.*, p. 206.
- 18) Archives départementales de Vendée, 1 Num/78. Lettre de Gallot à Fleuriau fils aîné, 21 août 1780.
- 19) Lettres de Gallot à Vicq d'Azyr, 21 avril et 8 août 1785 - reproduites par MERLE, *La vie et les œuvres du docteur Jean-Gabriel Gallot, op. cit.*, p. 265 et 270.
- 20) AD Vendée, 1 Num/78. État mensuel du 9 septembre 1781.
- 21) Archives départementales de Vendée, 1 Num/78. Lettre de Gallot à Fleuriau fils aîné, 25 octobre 1781.
- 22) *Journal inédit de Dangirard...*, *op. cit.*, p. 74.
- 23) DELUMEAU Jean, LEQUIN Yves (dir.), *Les Malheurs des temps. Histoire des fléaux et des calamités en France*, Paris, Larousse, 1987, p. 362.
- 24) Des cartes de cette épidémie sont proposées dans GOUBERT Jean-Pierre et REY Roselyne (dir.), *Atlas de la Révolution française*, tome VII : « Médecine et santé », Paris, Editions de l'EHESS, 1993, p. 14.
- 25) *Moyens proposés pour le soulagement des pauvres malades de la campagne*, 27 septembre 1785 – reproduit par MERLE, *La vie et les œuvres du docteur Jean-Gabriel Gallot, op. cit.*, p. 185-187.
- 26) GALLOT Jean Gabriel, *Plan d'Hospices ruraux pour le soulagement des campagnes*, in *Vues générales sur la restauration de l'art de guérir*, Paris, Didot, 1790. Il s'agit d'un extrait de ses *Réflexions sur les causes principales des maladies populaires ou épidémiques*.
- 27) Lettre de Gallot à Vicq d'Azyr, 26 novembre 1787 ; *Mémoire à consulter sur les fièvres régnantes dans le département de La Châtaigneraie*, 30 août 1787 – reproduits par MERLE, *La vie et les œuvres du docteur Jean-Gabriel Gallot, op. cit.*, p. 284 et 211-213.
- 28) Archives départementales de Vendée, 1 Num/78. Lettre de Gallot à Fleuriau fils aîné, 29 mars 1782.
- 29) Cf. DUPRAT Catherine, « Pour l'amour de l'humanité » : le temps des philanthropes. *La philanthropie parisienne des Lumières à la monarchie de Juillet*, Paris, CTHS, 1993.
- 30) AD Vendée, 1 Num/78. Lettres de Gallot à Fleuriau fils aîné, 13 et 14 décembre 1780.